## COMMUNIQUÉ DE PRESSE





Blois, le 06 mars 2023

## TRAVAIL SOCIAL : LES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DE LOIR-ET-CHER ET D'INDRE-ET-LOIRE ASSOCIENT LEURS RÉFLEXIONS POUR PRÉPARER L'AVENIR

Depuis septembre 2019, les conseils départementaux de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire se sont alliés, avec quelques partenaires du secteur (État, organismes de formation, associations, travailleuses et travailleurs sociaux, personnes accompagnées, organismes d'aide et de protection sociale...), pour mettre en place un comité local de travail social (CLTS). Interface entre le Haut conseil du travail social (HCTS) (instance interministérielle placée auprès du ministre des solidarités) et les territoires, ce comité constitue un espace de réflexion technique sur la construction du travail social de demain. Après une première édition en 2022, le CLTS 37/41 organise un festival sur le thème « travail social et pair aidance » le lundi 6 mars à la Maison de Bégon, à Blois.



Ce festival a pour objectif de réunir les professionnels du secteur pour réfléchir en commun, à l'occasion de conférences et d'ateliers, à l'évolution des métiers du social. L'an passé, lors de la première édition, 240 professionnels du travail social d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher avaient échangé et partagé leurs expériences et leurs initiatives lors de trois journées consacrées aux conséquences et au défi de la crise sanitaire.

L'édition 2023, concentrée sur une seule journée, porte sur le thème de la <u>pair-aidance</u>, concept issu du monde de la santé en cours d'adaptation au milieu du travail social.

La journée a débuté par une conférence intitulée « Tout savoir sur la pair-aidance » par <u>Eve Gardien</u>, Maître de conférences en sociologie à l'Université Rennes 2 et auteur de <u>« L'accompagnement et le soutien par les pairs »</u> (Presses Universitaires de Grenoble – 2017).

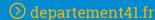
Elle s'est ensuite prolongée, à partir de 13 h 00, par des ateliers ayant pour objectif de permettre la rencontre et l'échange entre professionnels du travail social et personnes concernées des deux départements. Les participants ont chacun pu contribuer à deux ateliers thématiques d'une heure chacun, consacré aux sujets des apports de la pair-aidance en termes d'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap psychique, au dispositif « un chez soi d'abord » déployé par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, aux démarches d'entraide, à la pair-aidance auprès des personnes handicapées dans les institutions et en milieu ouvert ainsi que dans le cadre de l'hébergement d'urgence. Une table ronde a clôturé la journée.

« Le travail social dans sa globalité ne peut s'affranchir du dialogue entre acteurs dans les territoires. Je me réjouis que se poursuive la dynamique enclenchée ensemble. Le CLTS dispose à présent d'un véritable réseau de relais locaux, qui vont pouvoir diffuser ses réflexions dans les territoires et en même





## COMMUNIQUÉ DE PRESSE





temps, lui faire remonter les préoccupations, les initiatives et les innovations du terrain, venant ainsi renforcer sa légitimité. Le festival du travail social en est la vitrine. Tous ces travaux viennent nourrir les débats sur le travail social d'aujourd'hui et de demain. Ils viennent éclairer les professionnels et plus largement les acteurs du travail social. Ils viennent également encourager et soutenir l'évolution des pratiques professionnelles pour relever les défis et les enjeux du travail social de demain. » déclare Florence Doucet, vice-présidente du conseil départemental de Loir-et-Cher chargée de l'insertion, de l'emploi, du logement, de la famille et de la protection de l'enfance.

Le CLTS 37/41 : un espace de dialogue et de réflexion pour décloisonner et moderniser les politiques publiques en matière de travail social.

Initiative conjointe des conseils départementaux d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher, le comité local du travail social 37/41 est un nouvel espace de réflexion pour construire de manière partagée le travail social de demain, avec trois objectifs :

- Développer et capitaliser la connaissance partagée à travers le partage d'initiatives et de pratiques locales inspirantes ;
- Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles et diffuser les travaux relatifs au travail social ;
- Promouvoir le développement social et la participation des personnes accompagnées

**Piloté par les conseils départementaux d'<u>Indre-et-Loire</u> et de <u>Loir-et-Cher</u> qui assurent le portage partenarial, l'animation, le secrétariat et l'interface avec le Haut Conseil en Travail Social et le réseau des comités locaux, le CLTS est constitué d'un comité technique et de partenaires.** 

Le comité technique décide des travaux à mener, des évènements à organiser dans le respect des orientations validées par le Comité de pilotage et valide les travaux réalisés avant diffusion. Il est composé de représentants des institutions fondatrices (CD 37 et CD 41, Centre Intercommunal d'Action Sociale du Blaisois, Union Départementale des Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale d'Indre-et-Loire, Institut du Travail Social de Tours, Institut régional de formation sanitaire et sociale Centre-Val de Loire - Croix-Rouge, Fédération des Acteurs de la Solidarité - Centre Val de Loire, Fédération Aide à Domicile et Milieu Rural (ADMR), Caisse d'Allocations Familiales de Touraine, Agence Régionale de Santé - Centre-Val de Loire, de travailleurs sociaux (CD37, CD41 et CIAS du Blaisois en alternance avec UDCCAS 37), un étudiant en travail social de l'IRFSS en alternance avec l'ITS et deux représentants de personnes concernées.

Les partenaires (travailleurs sociaux, cadres et personnes concernées) expriment les besoins du territoire en travail social, s'impliquent dans les travaux menés, contribuent à leur diffusion et à leur appropriation.

« Nous sommes tous engagés dans un bel élan, pour une vraie reconnaissance du travail social, pour un positionnement des travailleurs sociaux à leur juste place – celle d'acteurs centraux de la mise en œuvre des politiques de solidarité – et pour un réel accompagnement de l'évolution des pratiques. Dans une aire géographique très contrastée, comportant des territoires ruraux et des villes très urbanisées, soumis à de fortes difficultés de mobilité, cette initiative présente l'avantage de mobiliser de manière pertinente davantage de partenaires tout en conservant des relais de proximité particulièrement bien ancrés localement : cela contribue à accentuer l'efficacité de la démarche » analyse Florence Doucet.

